

Réf: Dossier 330338

Avis de constitution

SOCIETE « COMPAGNIES IVOIRIENNES DE PRESTATIONS ET SERVICES » en abrégé « CIPS »

Siège ABIDJAN ABOBO BAOULE 2ème EXTENSION,
NON LOIN DU L'HOTEL ALADJE ; lot 2823, ILOT 246,
SECTION : BM, PARCELLE : 200, Lot 2823, Ilot 246

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 21/07/2024, et enregistrés au CEPICI le 25/07/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « COMPAGNIES IVOIRIENNES DE PRESTATIONS ET SERVICES » en abrégé « CIPS »

Objet :

- COMMERCE GENERAL
- QUINCAILLERIE
- BTP
- TRANSPORT
- VENTE DE PRODUITS AGRICOLES ET MATERIELS
- GESTIONS IMMOBILIERES
- LOCATION DE VEHICULE
- PRESTATION DE SERVICE
- PRODUITS PHYTOSANITAIRES
- ENGRAIS
- SEMENCE
- MATERIELS AGRICOLES
- IMPORT-EXPORT ET DIVERS

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières,

commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN ABOBO BAOULE 2ème EXTENSION, NON LOIN DU L'HOTEL ALADJE ; lot 2823, ILOT 246, SECTION : BM, PARCELLE : 200, Lot 2823, Ilot 246

Dirigeant(s) M SAMASSI IBRAHIMA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-07579 du 31/07/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°46458/GTCA/RC/2024 du 31/07/2024

